

Direction Générale des Douanes



CIRCULAIRE N° 155 2 /DGD/DU/ 15 OCT 2012
(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Modification du Droit Unique de Sortie sur le cacao et ses dérivés.

Réf. : Arrêté n°691 du 03 octobre 2012 portant modification du Droit Unique de Sortie (DUS) sur les fèves de cacao et sur les produits dérivés.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du service et des usagers qu'à compter de la campagne 2012-2013, un nouveau Droit Unique de Sortie est instauré.

Ce DUS qui s'applique aussi bien sur les fèves que sur les dérivés de cacao, est de 14,60% de la valeur CAF de référence.

Je rappelle que depuis la campagne 2010-2011, la taxation se fait sur une base ad valorem et s'applique aux positions tarifaires suivantes :

POSITIONS TARIFAIRES	DESIGNATION	TAUX DUS
18 01 00 11 00	Cacao brut supérieur	14,60%
18 01 00 12 00	Cacao brut courant	14,60%
18 01 00 18 00	Cacao brut autre	14,60%
18 01 00 19 00	Cacao torréfié	14,60%
18 01 00 20 00	Brisures de fèves de cacao brutes ou torréfiées	14,60%
18 02 00 00 10	Tourteaux de cacao	14,60%
18 04 00 00 20	Pâte de cacao non dégraissée	14,60%
18 03 20 00 00	Pâte de cacao complètement ou partiellement dégraissée	14,60%
18 04 00 00 20	Beurre naturel de cacao	14,60%
18 04 00 00 90	Autre beurre de cacao et cacao désodorisé	14,60%


18 05 00 90 00	Poudre de cacao sans addition de sucre ou d'autres édulcolorants	14,60%
18 06 10 00 00	Poudre de cacao avec addition de sucre ou d'autres édulcolorants	14,60%
18 06 20 00 30	couverture	14,60%
18 06 20 00 90	Autres préparations présentées soit en blocs ou en barres d'un poids excédant 2 kg, soit à l'état liquide ou pâteux ou en poudres, granulés ou formes similaires, en récipients ou en emballages immédiats, d'un contenu excédant 2 kg.	14,60%
18 06 32 00 90	Chocolats présentés en barres, tablettes ou bâtons	14,60%

Les dispositions de la présente circulaire sont d'application depuis le 03 octobre 2012.

Toute difficulté d'application me sera signalée d'urgence.

AMPLIATIONS

- MEF/CAB
- Le Conseil du café cacao
- Syndicat des Transitaires
- Syndicat National des Transitaires
- FNISCI
- FENADIS
- CEGECI
- Toutes Directions Douanes.



Col. Maj. ISSA COULIBALY